



DISCOURS DU MAIRE

Chers concitoyens et concitoyennes,

Au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, je vous présente un bref exposé de la situation financière. Cette démarche de la part des élus municipaux s'inscrit dans le cadre de l'article 955 du Code municipal et ce dans le but de bien vous renseigner sur les affaires municipales.

Le rapport financier de l'année 2015, préparé par nos vérificateurs comptables, démontre que l'évaluation imposable au 31 décembre 2015 était de 67 885 300 \$. Nous avons terminé l'année avec un déficit de (67 220 \$) ce qui amène notre surplus à (38 540)\$ réparti comme suit : 0\$ en surplus libre et 146 930 \$ en surplus réservé. Nous avons ce résultat considérant les modifications demandées à la présentation comptable pour les postes suivants: Carrières Sablières, Pacte rural et fonds caisse populaire. Nous avons également avancé des sommes pour les travaux réalisés avec la subvention de la TECQ et qui reste à recevoir.

Il se présente comme suit :

	Budget 2015	Réalizations	
		2 015	2 014
REVENUS			
Fonctionnement	808 139	797 797	833 660
Investissement		<u>218 598</u>	5 021
	808 139	1 016 395	838 681
CHARGES	822 506	821 652	830 368
Excédent (déficit) de l'exercice	(14 367)	194743	8 313
Moins: revenus d'investissement		(218 980)	(5 021)
Excédent (déficit) de fonctionnement de L'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(14 367)	(23 855)	3 292
Élément de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations	79 603	68 304	57 809
Remboursement de la dette à long terme	(85 236)	(51 526)	(46 500)
Affectation			
Activité d'investissement		(770)	(16 769)
Excédent (déficit) accumulé	20 000	(59 373)	(17 358)
	14 367	43 365	22 818
Excédent (déficit) de fonctionnement de L'exercice à des fins fiscales		(67 220)	19 526)

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2015

Le maire reçoit annuellement 9 033,42 \$ ce qui inclut un salaire de 6 101,02 \$ plus 2 932,40 \$ d'allocation de dépenses. Une rémunération provenant de la MRC du Val-Saint-François de 4 051,50 \$ incluant un salaire de 2 701,00 \$ plus 1 350,50 \$ d'allocation de dépenses. Je siège également sur les comités suivants : Comité exécutif, Centre local de développement et le Plan de développement des zones agricoles.

Pour les conseillers, le traitement annuel est de 2 542,91 \$ ce qui inclut un salaire de 1 695,27 \$ plus 847,64 \$ d'allocation de dépenses. Des frais de représentation de 28,13 \$ par présence à des comités s'ajoutent au salaire et allocation des conseillers.

TABLEAU DES DÉPENSES DE PLUS DE 25 000 \$ AVEC LE MÊME COCONTRACTANT

Tel que prescrit par la loi, je vous dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000,00 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 10 000 \$ et 25 000 \$.

DELOITTE S.E.N.C .R.L./s.r.l.	Vérificateur	11 008,87 \$
CARRIÈRE STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE	Graviers	48 863,22 \$
CENTRE DES LOISIRS	Activités locales	33 000,00 \$
ENGLOBE CORP.	Analyse	13 108,77 \$
EXCAVATION L.G. INC.	Contrat neige et grattage	120 991,05 \$
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC	Prêts	62 160,66 \$
GRONDIN EXCAVATION	Infrastructure	56 435,80 \$
HYDRO-QUÉBEC-1	Électricité	10 171,76 \$
LÉON BOMBARDIER INC. EXCAVATION	Infrastructure	20 790,95 \$
MINISTRE DES FINANCES	Sûreté du Québec	62 908,00 \$
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	Quote part	39 337,07 \$
REVENU QUÉBEC	Remises	20 546,88 \$
SANI ESTRIE	Contrat matières résiduelles	29 420,12 \$
SEL WARWICK	Abat poussière	32 346,80 \$
VILLE DE WATERLOO	Entente incendie	42 200,23 \$

Dépôt du rôle triennal 2015-2016-2017

Nous sommes au milieu de notre rôle triennal d'évaluation (2015-2016-2017) qui a été déposé, notre valeur foncière se situe maintenant à 67 864 600 \$.

Ce rôle sera en vigueur en 2017 avec la valeur reconduite du rôle triennal (2012- 2013 2014). Au cours du mois de décembre, nous avons budgété pour l'année 2016 des revenus et dépenses de 833 407 \$.

Au 1 novembre 2016, tous les postes budgétaires ont été respectés.

Objectifs

En 2017, je continuerai à promouvoir les commerces et artisans de notre municipalité à toutes et tous. Je félicite tout particulièrement « Les Douceurs de l'Érable Brien inc. » pour leurs prix remportés. J'espère que toutes et tous encourageront les commerces de notre belle petite municipalité, c'est très important!

Voirie

Nous continuerons le rechargement de nos chemins de campagne tout en respectant le budget. En 2016, nous avons rechargé : Ste-Anne Sud, une partie du chemin de la Montagne et une partie de Ste-Anne Nord. Nous avons, également, changé les ponceaux qui étaient brisés.

Projet

Au sujet du projet plastique agricole, nous avons récupéré 4 900 Kg avec les agriculteurs qui ont participé. Nous pouvons faire mieux si tous y participent concernant les coûts, Recycle Québec rembourse 90% des coûts sans compter que ces 4 900 Kg ne sont pas enfouis dans un site d'enfouissement, moins nous enfouissons, plus nous recevons des redevances.

En 2016, nous avons terminé les travaux des rues Auclair et Sanctuaire avec la deuxième couche d'asphalte.

Nous travaillons maintenant à mettre la station d'épuration aux normes pour 2017 avec le traitement d'alun selon les normes du ministère de l'environnement. (MDDELCC).

Loisirs

La municipalité continuera à appuyer financièrement le Centre des loisirs de Notre-Dame-des Érables qui réussit à faire bouger notre monde. Le comité organisateur a toujours besoin de bénévoles pour la fête de la famille pour que cette belle fête demeure une réussite.

Décorations de Noël

Je voudrais féliciter les personnes responsables pour la qualité des décorations qui embellissent nos entrées de village.

Village et campagne fleuris (Fleurons du Québec)

Un autre comité qui se dévoue pour embellir nos entrées de village, mais il manque de bénévoles.

Service de surveillance

Le comité du Service de surveillance travaille très fort pour que le service demeure en place, je les félicite.

La FADOQ

Ils nous ont demandé un local pour installer leur bibliothèque, ce que nous leur avons accordé. (Ancien bureau de la directrice générale).

Budgets 2017

Nous allons travailler sur le budget 2017 et ce vers la fin de novembre début décembre. J'invite toutes et tous à y assister lors de l'assemblée publique extraordinaire portant exclusivement sur le budget qui aura lieu le

20 décembre 19h30 au 145 de l'Église (salle du conseil)

Conseillers et employés

Merci à toute l'équipe de conseillers pour ceux qui se sont impliqués au cours de la dernière année. Ainsi qu'à tous les comités bénévoles et contribuables, pour leur support et leur appui. Je remercie particulièrement la directrice générale et secrétaire trésorière pour son travail et dévouement à notre municipalité ainsi que son adjointe Marguerite Chalifoux, nos officiers municipaux, Isabelle Perrault, en urbanisme, à la voire Pierre Brien et son adjoint Donald Lequin pour leur travail accompli en 2016.

En mon nom, un gros merci

Louis Coutu, maire

Novembre 2016

Bureau municipal.

Le bureau municipal est désormais situé au:

142A, rue Principale Est.

Numéro de téléphone : 450-539-1654

Numéro de télécopieur: **579-439-2048**

Courriel: mun@sadlr.quebec

Seule la salle du conseil demeure au 145, de l'Église où les séances du conseil continueront de s'y tenir.

Horaire du bureau municipal

	AM	PM
Lundi	FERMÉ	
Mardi	Sur rendez-vous seulement	13h30 à 16h
Mercredi		13h30 à 16h
Jeudi		13h30 à 17h
Vendredi		13h30 à 17h
Inspectrice en bâtiment		
Mercredi	9h à 12h	13h30 à 16h

Bureau de poste

Le bureau de poste a rejoint la mairie et la caisse populaire au 142B, rue Principale Est. Les casiers sont maintenant accessibles en tout temps.

Pour plus d'information contactez notre maître de poste Denise Lussier au 450-539-1976

Heures d'ouverture

Lundi	09:30 à 12:00 – 13:30 à 17:00
Mardi	09:30 à 12:00 – 13:30 à 15:30
Mercredi	09:30 à 12:00 – 13:30 à 15:30
Jeudi	09:30 à 12:00 – 13:30 à 15:30
Vendredi	09:30 à 12:00 – 13:30 à 15:30
Samedi et dimanche	FERMÉ

Horaire pour la Caisse populaire

Caisse Populaire du Val-Saint-François: voici les heures d'ouverture pour la succursale de Sainte-Anne-de-la-Rochelle.

Heures d'ouverture

Services caissiers	
Lundi et mardi	11h à 14h
Jeudi	11h à 14h et 15h à 18h
Mercredi et vendredi	FFERMÉ
Services de conseillers	Sur rendez-vous